



INFORMATIONS



Site Web: <https://www.usp-plongee.com>

Président : Michel MIOT

Renseignements pour les inscriptions secretaireusp@gmail.com

LES ENTRAÎNEMENTS : heures et lieux

Piscine de l'école Polytechnique d'octobre à juin (hors vacances scolaires), et Centre Aquatique La Vague : Être sur place au minimum 1/4 h à l'avance. Les horaires ci-dessous correspondent à la séance, plongeur dans l'eau

- | | |
|--------------------------------|---|
| ➤ Le mardi de 19h00 à 21h30 | : APNEE, Adultes Bouteilles et PMT, à Polytechnique |
| ➤ Le mercredi de 19h00 à 21h00 | : HandiSub au Centre Aquatique de la Vague |
| ➤ Le jeudi de 18h00 à 20h00 | : Section Jeunes à Polytechnique |
| ➤ Le vendredi de 19h00 à 21h30 | : Apnée et nage libre, à Polytechnique |

Séances en fosse de 20 m à confirmer selon disponibilités.

Les cours de théorie ont lieu au foyer des sportifs Jacques Anquetil Stade G. Collet - Palaiseau

Réunion de pré-rentree le mardi 23 septembre à partir de 18h
Salle de réunion " La Rigole " 16 Rte de Saclay, 91120 Palaiseau

Reprise des activités la première semaine d'octobre 2025.

Le planning des séances sera disponible dès la reprise des cours en octobre sur le site du Club

COTISATIONS

Le montant de la cotisation est un forfait comprenant : la licence 2025/2026 FFESSM

Si le plongeur justifie d'une assurance individuelle couvrant la plongée, le prix de l'assurance individuelle loisir 1 sera dégrévé de la cotisation (sur remise d'une attestation assurance individuelle).

- | | |
|---|--------------------------------|
| ➤ Plongeur préparant un brevet ou en perfectionnement | 280 € (205 € pour les mineurs) |
| ➤ Section Apnée | 265 € |
| ➤ Section Jeunes (jeudi) et HandiSub (mercredi) | 205 € |
| ➤ Entretien (pas de cours, autonomie, fosse si disponibilité) | 155 € |
| ➤ Membre du Bureau, Encadrants | 92 € |
| ➤ Inscription avec licence et assurance (sans cours) | 100 € |
| ➤ Inscription sans licence ni assurance | 35 € |
- (Uniquement si licence et assurance déjà prises ailleurs – pour participations aux sorties)*

Le matériel de base, que vous devez acquérir, se compose d'un masque, de palmes et d'un tuba. Le club met à votre disposition le reste du matériel : les blocs, les gilets stabilisateurs ainsi que les détendeurs.



INSCRIPTIONS : Documents à fournir

- La fiche d'inscription remplie et signée
- La photocopie du certificat médical (CACI) de non-contre-indication à la pratique de la plongée de moins de 1 an par tout médecin. **(Gardez l'original - la copie sera détruite)**
Il est recommandé de le faire sur le modèle de la FFESSM pour tous. Ce modèle est obligatoire pour les moins de 14 ans. Il est disponible sur notre site, ou sur le site de la FFESSM :
<https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/04/1f94de0db9efc2cdc1f3bffcfa26f40ba71f1dc9.pdf>
- Pour un mineur : une autorisation parentale
- Un chèque correspondant au montant de la cotisation, libellé au nom de « USP PLONGEE »
Par RIB en **précisant inscription puis votre nom**
RIB du Club - Cliquez sur le lien ci-dessous
https://www.usp-plongee.com/images/inscription/IBAN_USP_Plonge
- En cas d'inscription HandiSub, dossier sur demande.
- Attestation d'honorabilité pour les encadrants, guides de palanquée et membres du bureau

Pour toute inscription, contacter le Secrétariat secretaireusp@gmail.com ou via le site Web
<https://www.usp-plongee.com/index.php/secretaire>

Les dossiers **complets** sont à remettre

- Soit au village des associations
-
- Soit à la réunion de rentrée
-
- Soit à envoyer par courrier postale (ou à déposer dans la boîte) à l'adresse suivante :
- Armelle MARECAT
- secretaireusp@gmail.com

LA LICENCE NE SERA DELIVREE QUE LORSQUE LE DOSSIER D'INSCRIPTION SERA COMPLET